



ASTRE-Infos

Journal bimestriel de l'Association Sarthoise des Travailleurs en Recherche d'Emploi affiliée au Mouvement National des Chômeurs et des Précaires - N° 103 juillet/août 2010

ASTRE Infos se met au régime avant les vacances et se présente à vous, sous 4 pages seulement. Notre journal retrouvera son format habituel au prochain numéro...

Sommaire

- Editorial 1

L'ASTRE...

- A la « *Place de la Solidarité* » 2
- A « *Sablons en Fête* » 2
- A *notre pique nique* 2
- La réforme des retraites 3
- La parole à 4

♦ **L'ASTRE** se met en congé du lundi 2 août au vendredi 20 août inclus.

♦ L'équipe de l'ASTRE sera heureuse de vous retrouver **à partir du lundi après-midi 23 août à 14h.**

♦ Prochaine rencontre « Groupe de Chômeurs » le mardi 7 septembre à 14h30.

Bon été à tous !

A défaut de travail, que cette période vous procure au moins détente, rencontres amicales ou familiales et de nouvelles forces pour aborder l'avenir !

Si vous habitez le Mans, ne manquez pas de profiter des nombreuses animations gratuites !

Editorial

Résister !

Il y a 70 ans, un général français lançait son appel à refuser la défaite face à des forces militaires d'une supériorité écrasante. L'histoire lui a donné raison. Au cours de l'histoire de notre pays, des forces populaires, souvent très faibles au départ, ont conquis progressivement des avancées sociales importantes dont nous bénéficions actuellement : sécurité sociale, droit à la retraite, aux congés payés etc. Leurs armes n'étaient pas l'argent, mais l'union et la solidarité.

Les prochaines échéances nous annoncent d'importants reculs sociaux sous le prétexte d'éponger des déficits dont nous ne sommes en rien les auteurs.

L'heure ne sera pas à la résignation ou au fatalisme, mais à la résistance solidaire. Bon été à tous !

L'ASTRE



L'ASTRE solidaire aux manifestations *des 27 mai et 24 juin 2010* pour la défense des retraites !

ASTRE ACTUALITES

L'ASTRE à la « Place de la Solidarité » du 29 mai 2010

Pour un jour, la Place des Comtes du Maine prend ses habits de fête et devient la « Place de la Solidarité ». A l'initiative du CCAS de la Ville du Mans, l'ASTRE a participé à cette journée. Stands, films, débats, échanges, rencontres pour toutes les associations mancelles qui œuvrent autour de la solidarité. Superbe initiative avec l'envie forte de continuer à travailler ensemble.

Christine TELLIER



L'ASTRE à « Sablons en Fête » du 19 juin 2010



Comme chaque année, l'ASTRE a tenu son stand lors de cette fête haute en couleurs ! Aller à la rencontre des partenaires, des habitants afin de faire mieux connaître l'ASTRE, tout en étant à l'écoute et essayer de répondre aux attentes des personnes privées d'emploi. C'est notre mission dans tous les quartiers.

Christine TELLIER

Notre pique-nique du 6 juillet 2010 à « Le Mans Plage »



La réforme des retraites est à l'ordre du jour. Le projet gouvernemental donne lieu à des spots publicitaires. Les organisations syndicales ont lancé trois grandes manifestations les 1 mai, 27 mai et 24 juin. Celle du 24 juin a été un grand succès et a manifesté une grande résistance de la population, au moment où les médias nous révélaient des comportements inadmissibles de la part de certains ministres. Les chômeurs sont particulièrement concernés et la perte d'emploi comporte une « double peine » :

- ♦ la privation immédiate de travail et de revenu décent ,
- ♦ en fin de carrière : une retraite gravement amputée. L'heure est à la résistance !

Le projet gouvernemental ne passera devant les députés qu'en septembre. De grandes manifestations populaires ne manqueront pas d'être proposées. En serrez-vous ?

♦ Le système français des retraites

Il est basé sur la « répartition », autrement dit la solidarité entre générations : le revenu des retraités est assuré par les cotisations des salariés actuels. Dans d'autres pays, c'est la retraite par « capitalisation » : les actifs placent de l'argent dans des « fonds de pension », dont ils toucheront plus tard le revenu.

La crise récente des revenus bancaires a manifesté la fragilité de ce dernier système et ruiné des retraités américains.

♦ Comment fonctionne ce système ?

Les régimes de base versent une pension qui dépend du nombre de trimestres cotisés et du revenu de référence (moyenne des 25 meilleures années dans le secteur privé, indice de traitement des 6 derniers mois dans la fonction publique). Dans le « régime général » en vigueur, il faut avoir cotisé 160 trimestres, soit 40 ans de cotisation.

A côté du régime de base existe le système des « retraites complémentaires » comportant des cotisations supplémentaires en activité, et des droits supplémentaires à la retraite.

Il existe en outre un régime de solidarité, type RMI RSA financé par l'Etat : l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

(ASPA) pour ceux qui n'ont pas assez cotisé.

♦ Les solutions pour combler le déficit actuel

Ce déficit est dû :

- ♦ à l'augmentation du nombre de retraités (du fait de l'augmentation de la durée moyenne de vie)
- ♦ à la crise actuelle et à l'ampleur du chômage : le montant des cotisations sur salaires des actifs diminue.

Plusieurs solutions :

- ♦ augmenter la durée de cotisation pour augmenter les ressources : c'est la solution choisie par le gouvernement
- ♦ reculer l'âge du départ en retraite pour réduire le nombre des ayants droit : c'est une autre solution choisie par le gouvernement : la fin programmée de la retraite à 60 ans pour la passer à 62 ans.
- ♦ chercher des ressources ne reposant pas sur les cotisations salariales : taxer les hauts revenus ou le revenu des actionnaires ou la « valeur ajoutée » produite par les entreprises.

On remarque en effet que la production a globalement augmenté avec moins de travailleurs à cause de l'automatisation et de l'électronique . **Il serait donc logique et juste de taxer les revenus hors salaires.**

■ Quelle retraite pour les chômeurs ?

(Sources : *Ouest France* du 21/05/10,
Site Internet lemoneymag.fr)

- ♦ Les périodes de chômage avant 1980 donnent droit à validation, qu'elles aient été indemnisées ou non.
- ♦ A partir de 1980, 50 jours de chômage indemnisé (AUD, ARE, ASS) valent 1 trimestre avec un maximum de 4 trimestres par an.

Deux situations :

- ♦ la personne a été indemnisée et a été jusqu'au bout de son droit à indemnisation. La période de chômage non indemnisé qui suit, lui donne droit à des trimestres dans la limite de 5 ans (soit 20 trimestres au maximum) s'il est âgé d'au moins 55 ans à la date de la cessation de l'indemnisation et qu'il justifie d'au moins 20 ans de cotisations. Si cette double condition n'est pas remplie, la période de chômage donnera droit à un an d'assurance (4 trimestres) tout au plus.
- ♦ la personne n'a pas été indemnisée auparavant : la période non indemnisée est prise en compte dans la limite d'un an.
- ♦ les périodes avec l'allocation RMI ne donnent droit à aucune validation. Il semble qu'il en soit de même pour le

RSA d'après les ASH du 18/12/09.

N.B. – La validation concerne la durée de cotisation et donc la date possible de départ en retraite, pas le montant de la retraite.

Même si on n'a pas de droit à l'allocation chômage, il est important de s'inscrire à Pôle Emploi, pour valider des trimestres pour la retraite.

■ Pourquoi syndicats et MNCP sont-ils hostiles au projet gouvernemental ?

- ♦ Parce que 85% des efforts sont demandés aux salariés, alors que les revenus du capital interviendraient d'une manière minimale et symbolique.
- ♦ Parce que **le report brutal à 62 et 67 ans des âges légaux** va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques (les chômeurs !) en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28% à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.
- ♦ Parce que rien de sérieux n'est envisagé pour avancer l'âge de la retraite des travailleurs et travailleuses ayant exercé des métiers pénibles ou avec des horaires fatigants (travail de nuit...).

Vous avez la parole

Pablo : « En France, nous avons tous les moyens pour réussir ! »

ASTRE Infos : Nous nous connaissons depuis peu, Pablo, peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?

Pablo : J'ai 32 ans, je suis d'origine bolivienne et en France depuis 2006. J'ai un parcours très varié avec un bac général et une grande passion pour la musique. Le piano, cela m'a permis de participer et de gagner le concours de piano national en Bolivie. Grâce à ce prix, je suis venu en France avec beaucoup d'ambition personnelle et professionnelle. J'ai obtenu trois diplômes, une licence en comptabilité administration des ventes, un diplôme de guide interprète national et un BTS de commerce international, celui-ci obtenu en France à Lille.

La maîtrise de plusieurs langues et les différences culturelles rencontrées sont des richesses incomparables.

ASTRE Infos : Tu as franchi la porte de l'ASTRE, de ta propre initiative ?

Pablo : Oui, j'ai su qu'il existait une association de chômeurs au Mans. J'ai beaucoup apprécié l'accueil avec des gens très sympathiques. En tant qu'étranger, j'ai trouvé enfin un lieu pour

échanger, partager des expériences personnelles et professionnelles avec d'autres chômeurs. J'ai écouté aussi des parcours de vie qui m'ont enrichi.

ASTRE Infos : Tu es demandeur d'emploi, que recherches-tu comme travail ?

Pablo : Je recherche un emploi dans le commerce international. J'ai déjà une expérience dans le domaine de l'export et grâce à ma maîtrise de plusieurs langues, je suis mobile et l'esprit ouvert...

Pablo : L'ASTRE peut nous apporter beaucoup tant sur le plan professionnel qu'humain. On s'enrichit grâce à tous les ateliers proposés et la rencontre de personnes très différentes mais toutes avec le même objectif : celle de trouver un travail. Je vous invite à venir à l'ASTRE, dans ce lieu avec des gens disponibles, vous serez prêts à aller vers le monde du travail. Gracias por todo !

Propos recueillis par Christine Tellier.

ASTRE Infos

revue bimestrielle

N° 103 juillet/août 2010

N° de commission paritaire : 0608 G 77007

Directeur de publication : Joseph Boudaud

0,75 € le numéro

abonnement normal : 4 €

abonnement tarif adhérents :

2,50 € par an

Imprimé par

« l'Imprimerie de Le Mans Métropole »



Source : L'1visible

ASTRE - 57 rue Auvray - 72000 Le Mans - Tél 02 43 16 07 77

Courriel : astre.mncp.lemans@wanadoo.fr - **Site Internet :** www.mncp.fr/astrelemans

Ont participé à la réalisation et à l'expédition de ce numéro :

Stéphanie, Christine, Chacha, Joseph, Guillaume, Baro et l'équipe d'expédition.

Imprimé par
« l'Imprimerie de
Le Mans Métropole »



Merci à Mme Jacqueline PEDOYA (Conseillère Générale) pour sa dotation cantonale qui contribue à la réalisation de notre journal ASTRE Infos.

